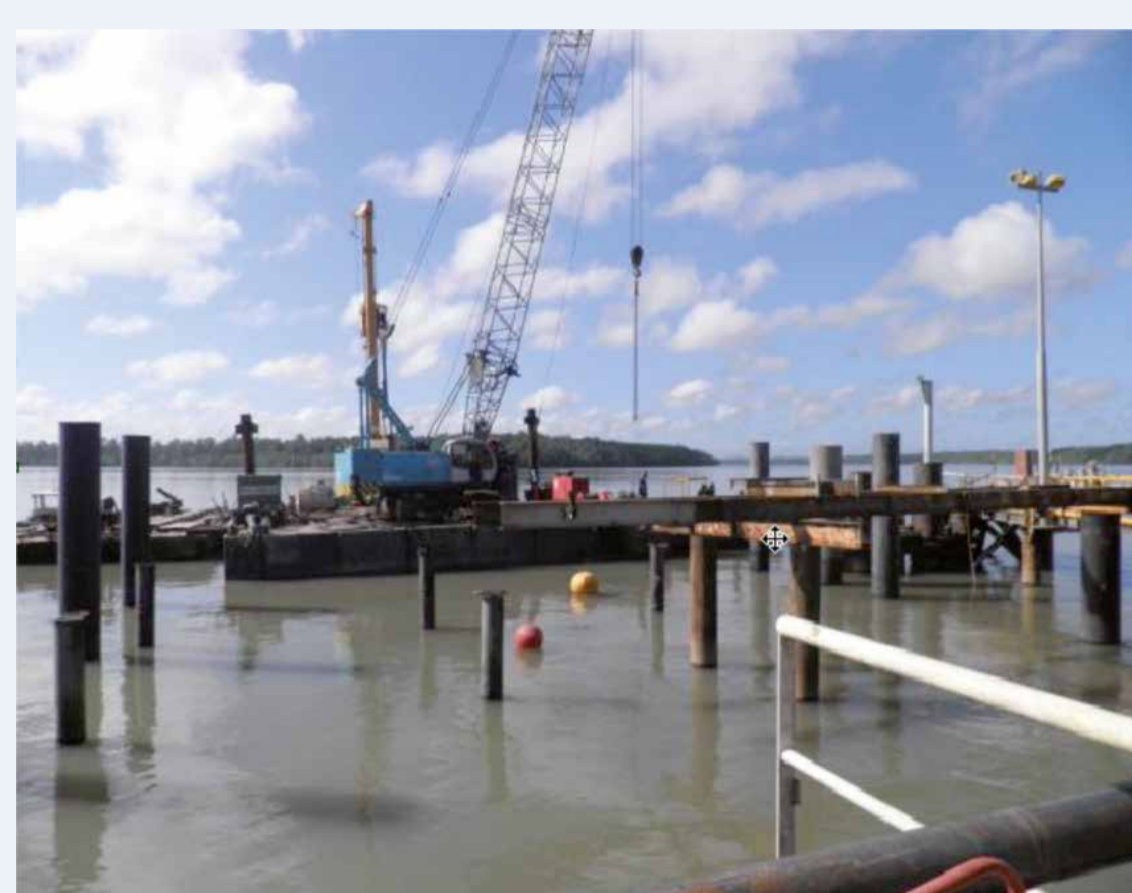


Années 2010 LES GRANDS TRAVAUX



Reconstruction de l'appontement pétrolier

Le quai pétrolier a été entièrement reconstruit avec des travaux lancés en juillet 2012 et livrés en 2013.



© GPM 2013

Reconstruction du quai 1

Le chantier de démolition/reconstruction du quai 1, construit entre 1971 et 1974, a débuté en octobre 2008 et connu quelques péripéties à la suite de la découverte d'obstacles majeurs mis à nu lors des opérations de dragage réalisées sur la zone : une épave, deux pics rocheux et une dalle rocheuse. La reconstruction du quai 1 consistait à réaliser un quai sur pieux identique à l'existant et à prolonger son linéaire par le biais d'une passerelle de lamanage de 90 m en aval. Le quai 1 a été livré en 2011.



© GPM 2012

Création de la circonscription du GPM

La circonscription du GPM, créée par arrêté préfectoral du 28 juillet 2017, s'étend sur 1 750 ha répartis sur 5 sites stratégiques d'Est en Ouest de la Guyane :

- Le port de Dégrad-des-Cannes à Rémire-Montjoly d'une superficie de 130 ha ;
- Le port de Pariacabo à Kourou d'une superficie de 40 ha ;
- Le chenal des Îles du Salut ;
- L'emprise foncière au nord de Saint-Laurent du Maroni d'une superficie de 1500 ha ;
- L'emprise foncière au sud de Saint-Georges de l'Oyapock d'une superficie de 80 ha.

Les limites administratives du port de Dégrad-des-Cannes (côté terre) sont modifiées par arrêté préfectoral du 22 septembre 2017 afin d'intégrer les parcelles situées en aval qui accueilleront notamment le Complexe Entrée-Sortie et le Poste de Contrôle Frontalier.



© AUDeG 2024



© BD ORTHO® Express IGN 2016

2011

2012

2013

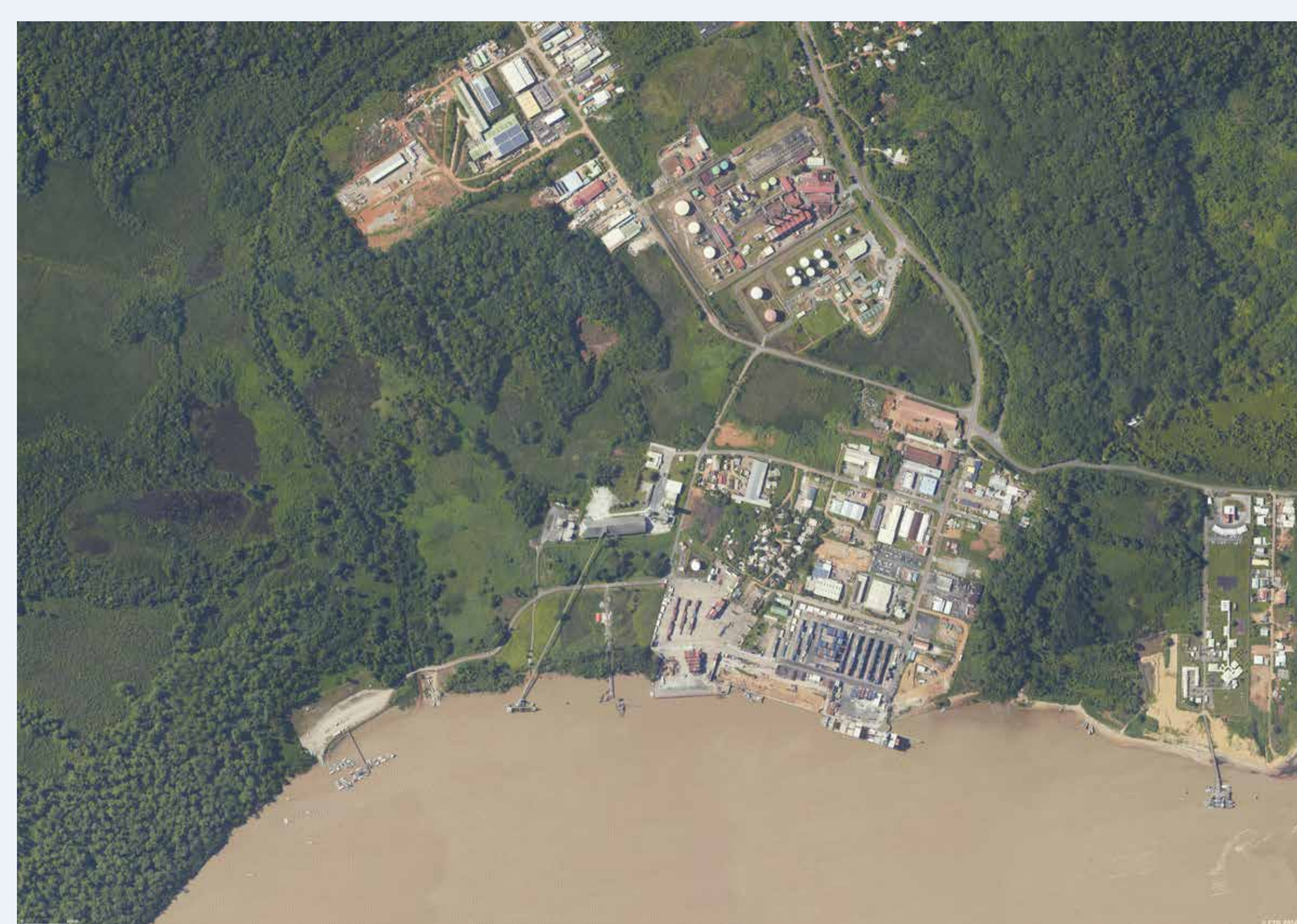
2014

2017

2018

Création du Grand Port Maritime de la Guyane

Par décret du 1er octobre 2012, les sites de Dégrad-des-Cannes et de Pariacabo sont classés Grand Port Maritime de la Guyane, un établissement public de l'Etat. La gouvernance du GPM-Guyane s'organise autour de 3 principaux organes : le Conseil de surveillance, le Directoire et le Conseil de développement. Les objectifs de cette nouvelle entité sont présentés dans le projet stratégique 2014-2018 du GPM. Le transfert au GPM-Guyane, des personnels et des actifs tant des services de l'Etat (DEAL) que de la CCIG, fut effectif au 1er janvier 2013.



© CTG 2012

Remise en service du quai 2

La remise en exploitation du quai 2 a été effectuée en août 2014 après plus de 2 ans de travaux. Commencé en février 2012, l'objectif de ce chantier était de reconstruire ce quai réalisé dans les années 1971-1973, constitué à l'origine de 16 gabions de palplanches. La présence d'une cuirasse rocheuse devant le quai 2 compliqua considérablement le bon déroulement des travaux qui consistaient à réaliser 200 mètres linéaires de rideau mixte pieux et palplanches, une poutre de couronnement, les terre-pleins et équipements associés. Le quai 2 été inauguré en décembre 2014 permettant de fluidifier le trafic et faciliter l'accueil des porte-conteneurs.



© GPM 2012

Mise en service du complexe Entrée-Sortie et de deux remorqueurs-dragueurs

Le mois de septembre 2018 a été marqué par l'inauguration de deux nouveaux équipements majeurs. Le complexe Entrée-Sortie, en transformant l'organisation spatiale de la plateforme portuaire, répond à une volonté de sécuriser les flux d'entrée et de sortie des marchandises.

La sécurisation des accès maritimes des fleuves du Mahury et du Kourou a conduit à la mise en service de deux nouveaux navires de servitude aux ports de Dégrad-des-Cannes et de Pariacabo : le remorqueur Papillon et le remorqueur-dragueur Frégate.



© GPM 2018

Pour la Guyane, une plateforme portuaire performante, durable et résiliente